



## **Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 mars 2020**

L'an deux mille vingt, le trois mars, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 février 2020 par Madame Christelle MINARD, Maire de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie de Tremblay les Villages.

**Étaient présents** : Christelle MINARD, Thibault PELLETIER, Annabel DOS REIS, Arnaud LEHERICHER, Frédéric SEVIN, Nathalie GANDON, Jean-Claude MORIN, Agnès MAILLE, Catherine BAZIN, Marie-France CABARET, Virginie BOUCHARD, Grégory MAIN, Marc RAVANEL

**Était absent en ayant donné pouvoir** :

**Absents excusés** : Ariel ALLARD, Karine LECLUYSE, Françoise LEREAU

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers excusés ayant donné pouvoir : 0

Nombre de votants : 13

Le quorum est atteint

**Secrétaire de séance** :

Madame le Maire ouvre la séance à 20h00 et demande à l'assemblée si des observations sont à porter sur le procès-verbal du 27 janvier 2020.

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 janvier 2020 est adopté **à l'unanimité**.

Madame le Maire soumet au vote du conseil municipal un rajout à l'ordre du jour concernant le point suivant :

- Autorisation donnée au maire de signer les actes et contrats nécessaires pour la continuité des travaux de l'église de Tremblay

Le conseil municipal adopte cette modification à l'unanimité.

## **Ordre du jour**

### **Conseil Municipal du 3 mars 2020**

#### **Finances** :

- Délibération sur le compte de gestion du budget principal de la commune
- Délibération sur le compte administratif du budget principal de la commune
- Affectation du résultat du budget principal de la commune
- Délibération le budget primitif 2020 du budget principal
- Délibération sur le compte de gestion du budget annexe de l'eau
- Délibération sur le compte administratif du budget annexe de l'eau
- Affectation du résultat du budget annexe de l'eau
- Délibération le budget primitif 2020 du budget annexe de l'eau



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

### **Ressources Humaines :**

- Délibération sur l'accueil d'un volontaire en service civique

### **Travaux :**

- Délibération autorisant le Maire à signer les actes et contrats nécessaires à la poursuite des travaux de restauration de l'église de Tremblay
- Information sur les travaux en cours

### **Urbanisme :**

- Approbation de la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme

### **Juridique :**

- Délibération sur la mise en place d'une politique de régulation des collections de la bibliothèque

**Comptes rendus** suite aux délégations données par le Conseil municipal au Maire, Adjoint au Maire et aux Maires délégués selon l'article L. 2122-22 du CGCT.

#### **Compte rendu du Maire**

#### **Compte rendu du 1<sup>er</sup> Adjoint**

#### **Compte rendu du 2<sup>ème</sup> Adjoint**

- Information sur le repas des aînés du 13 février 2020

#### **Compte rendu du 3<sup>ème</sup> Adjoint**

- Information sur l'organisation de la semaine sportive en milieu rural édition 2020

#### **Comptes rendus des maires délégués et représentants de Syndicats**

### **Divers**

- Compte-rendu sur le spectacle proposé le 7 février 2020 dans le cadre du dispositif Art en Scène



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

## TRAVAUX

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme Madame Annabel DOS REIS présidente de séance pour toutes les délibérations nécessitant le retrait de Mme le Maire.

### DCM 2020.03.03.01 : Délibération sur le compte de gestion du budget principal de la commune

Le président de séance rappelle aux membres de l'assemblée délibérante qu'il convient chaque année de procéder au vote du compte de gestion et du compte administratif qui doivent être concordants en tout point.

Le président de séance présente le compte de gestion tel qu'il a été produit par le comptable public de la commune pour le budget principal de la commune.



028034  
TRES. CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

II-1  
Exercice 2019

### 23000 - TREMBLAY LES VILLAGES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 601 900,97	3 561 775,44	6 163 676,41
Titres de recettes émis (b)	887 106,76	2 160 625,25	3 047 732,01
Réductions de titres (c)		2 089,90	2 089,90
Recettes nettes (d = b - c)	887 106,76	2 158 535,35	3 045 642,11
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 601 900,97	3 561 775,44	6 163 676,41
Mandats émis (f)	578 354,82	1 484 985,63	2 063 340,45
Annulations de mandats (g)		17 382,28	17 382,28
Dépenses nettes (h = f - g)	578 354,82	1 467 603,35	2 045 958,17
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	308 751,94	690 932,00	999 683,94
(h - d) Déficit			



5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

# TREMBLAY LES VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

028034  
TRES. CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI



Etat A1 / II-3 **GED**  
Exercice 2019  
Page droite 24

23000 - TREMBLAY LES VILLAGES  
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS  
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
10	2 000,00				2 000,00
16	143 513,90	143 513,90		143 513,90	
20	63 000,00	14 524,26		14 524,26	48 475,74
204					
21	563 916,07	285 080,62		285 080,62	278 835,45
23	1 527 733,39	130 564,68		130 564,68	1 397 168,71
020	24 000,00				24 000,00
SOUS-TOTAL	2 324 163,36	573 683,46		573 683,46	1 750 479,90
TOTAL	2 324 163,36	573 683,46		573 683,46	1 750 479,90
23					
SOUS-TOTAL					
040	56 192,56	4 671,36		4 671,36	51 521,20
TOTAL	56 192,56	4 671,36		4 671,36	51 521,20
001	221 545,05				221 545,05
TOTAL GENERAL	2 601 900,97	578 354,82		578 354,82	2 023 546,15

028034  
TRES. CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI



Etat A2 / II-3 **GED**  
Exercice 2019  
Page droite 25

23000 - TREMBLAY LES VILLAGES  
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS  
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
10	278 438,82	315 227,19		315 227,19	-36 788,37
13	221 911,00	99 048,70		99 048,70	122 862,30
16	350 000,00	350 000,00		350 000,00	
20		989,68		989,68	-989,68
024	-65 959,00				-65 959,00
SOUS-TOTAL	784 390,82	765 265,57		765 265,57	19 125,25
TOTAL	784 390,82	765 265,57		765 265,57	19 125,25
021	1 695 668,96				1 695 668,96
040	121 841,19	121 841,19		121 841,19	
TOTAL	1 817 510,15	121 841,19		121 841,19	1 695 668,96
TOTAL GENERAL	2 601 900,97	887 106,76		887 106,76	1 714 794,21



5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

# TREMBLAY LES VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

028034  
TRES. CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIIS



Etat A3 / II-3 **GED**  
Exercice 2019  
Page droite 26

23000 - TREMBLAY LES VILLAGES  
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
011	414 005,00	275 517,42	13 408,80	262 108,62	151 896,38
012	373 588,14	337 688,98		337 688,98	35 899,16
014	6 000,00				6 000,00
65	653 086,08	632 147,05	3 973,48	628 173,57	24 912,51
66	41 815,10	36 225,58		36 225,58	5 589,52
67	205 770,97	81 565,41		81 565,41	124 205,56
022	50 000,00				50 000,00
TOTAL	1 744 265,29	1 363 144,44	17 382,28	1 345 762,16	398 503,13
023	1 695 668,96				1 695 668,96
042	121 841,19	121 841,19		121 841,19	
TOTAL	1 817 510,15	121 841,19		121 841,19	1 695 668,96
TOTAL GENERAL	3 561 775,44	1 484 985,63	17 382,28	1 467 603,35	2 094 172,09

028034  
TRES. CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIIS



Etat A4 / II-3 **GED**  
Exercice 2019  
Page droite 27

23000 - TREMBLAY LES VILLAGES  
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
013	500,00	2 177,25		2 177,25	-1 677,25
70	48 000,00	67 147,19		67 147,19	-19 147,19
73	1 470 411,00	1 480 873,00		1 480 873,00	-10 462,00
74	416 538,00	461 384,39		461 384,39	-44 846,39
75	12 600,00	18 598,29		18 598,29	-5 998,29
76		3,08		3,08	-3,08
77	65 959,00	125 770,69	2 089,90	123 680,79	-57 721,79
TOTAL	2 014 008,00	2 155 953,89	2 089,90	2 153 863,99	-139 855,99
042	56 192,56	4 671,36		4 671,36	51 521,20
TOTAL	56 192,56	4 671,36		4 671,36	51 521,20
002	1 491 574,88				1 491 574,88
TOTAL GENERAL	3 561 775,44	2 160 625,25	2 089,90	2 158 535,35	1 403 240,09

Après présentation du compte de gestion du budget principal tel qu'il a été établi par le comptable public, le président de séance le soumet au vote de l'assemblée délibérante.



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2019 tel qu'il a été établi par le comptable public pour le budget principal de la commune

### **DCM 2020.03.03.02 : Délibération sur le compte administratif du budget principal de la commune**

Le président de séance rappelle aux membres du conseil municipal que le compte administratif correspond à l'exécution des dépenses et des recettes telle qu'elle a été faite par l'ordonnateur, à savoir le maire.

Le président de séance présente le compte administratif 2019 du budget principal tel qu'il a été établi par l'ordonnateur :



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES	CA	2019
---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	1 467 603,35	G	2 158 535,35
	Section d'investissement	B	578 354,82	H	887 106,76

<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2018</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 542 258,81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	264 404,85 (si déficit)	J	(si excédent)

		+		+	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	2 310 363,02	= G+H+I+J	4 587 900,92

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	266 219,24	L	219 534,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020</b>		= E+F	266 219,24	= K+L

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 467 603,35	= G+I+K	3 700 794,16
	Section d'investissement	= B+D+F	1 108 978,91	= H+J+L	1 106 640,76
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	2 576 582,26	= G+H+I+J+K+L	4 807 434,92



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES	CA 2019
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	414 005,00	262 108,62	0,00	0,00	151 896,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	373 588,14	337 688,98	0,00	0,00	35 899,16
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	653 086,08	628 173,57	0,00	0,00	24 912,51
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 446 679,22</b>	<b>1 227 971,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>218 708,05</b>
66	Charges financières	41 815,10	36 225,58	0,00	0,00	5 589,52
67	Charges exceptionnelles	205 770,97	81 565,41	0,00	0,00	124 205,56
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	50 000,00				
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 744 265,29</b>	<b>1 345 762,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 503,13</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 695 668,96				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	121 841,19	121 841,19			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 817 510,15</b>	<b>121 841,19</b>			<b>1 695 668,96</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 561 775,44</b>	<b>1 467 603,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 094 172,09</b>
	<b>Pour information</b>	(3)				
	<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>	0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	500,00	2 177,25	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	48 000,00	67 147,19	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 470 411,00	1 480 873,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	416 538,00	461 384,39	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 600,00	18 598,29	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 948 049,00</b>	<b>2 030 180,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	3,08	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	65 959,00	123 680,79	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 014 008,00</b>	<b>2 153 863,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	56 192,56	4 671,36			51 521,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>56 192,56</b>	<b>4 671,36</b>			<b>51 521,20</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 070 200,56</b>	<b>2 158 535,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>	(3)				
	<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>	1 542 258,81				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES	CA 2019
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	63 000,00	14 524,26	47 529,36	946,38
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	563 916,07	285 080,62	217 825,52	61 009,93
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 527 733,39	130 564,68	864,36	1 396 304,35
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 154 649,46</b>	<b>430 169,56</b>	<b>266 219,24</b>	<b>1 458 260,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	143 513,90	143 513,90	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	24 000,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>169 513,90</b>	<b>143 513,90</b>	<b>0,00</b>	<b>26 000,00</b>
45..	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 324 163,36</b>	<b>573 683,46</b>	<b>266 219,24</b>	<b>1 484 260,66</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	56 192,56	4 671,36		51 521,20
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>56 192,56</b>	<b>4 671,36</b>		<b>51 521,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 380 355,92</b>	<b>578 354,82</b>	<b>266 219,24</b>	<b>1 535 781,86</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		264 404,85			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	221 911,00	99 048,70	219 534,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	989,68	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>571 911,00</b>	<b>450 038,38</b>	<b>219 534,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	49 397,57	86 185,94	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	229 041,25	229 041,25	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	-65 959,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>212 479,82</b>	<b>315 227,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>784 390,82</b>	<b>765 265,57</b>	<b>219 534,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 695 668,96			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	121 841,19	121 841,19		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 817 510,15</b>	<b>121 841,19</b>		<b>1 695 668,96</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 601 900,97</b>	<b>887 106,76</b>	<b>219 534,00</b>	<b>1 495 260,21</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>		0,00			



## TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Après présentation du compte administratif, le président de séance le soumet au vote de l'assemblée et demande que soit validée la concordance du compte administratif avec le compte de gestion.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire se retire de la salle du conseil le temps qu'il soit procédé au vote.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2019 du budget principal tel qu'il a été établi par l'ordonnateur et tel qu'il a été présenté.
- **Valide** la concordance du compte administratif tel qu'il a été exécuté par l'ordonnateur avec le compte de gestion tel qu'il a été établi par le comptable.

### **DCM 2020.03.03.03 : Affectation du résultat du budget principal de la commune**

Consécutivement à l'approbation par le conseil municipal du compte de gestion, du compte administratif et de l'état des restes à réaliser en recettes et en dépenses, Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat.

L'affectation du résultat permet de reprendre le résultat de l'année et les résultats cumulés des années précédentes. Il est rendu nécessaire dans l'hypothèse où la section d'investissement est déficitaire et que par conséquent, il convient de couvrir ce déficit.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT	RESULTAT 2019	Résultat Réporté (cumulé antérieur)	Résultat SIZA
1 467 603,35 €	2 158 535,35 €	690 932,00 €	1 491 574,88 €	50 683,93 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENTS	RESULTAT		
578 354,82 €	887 106,76 €	308 751,94 €	-221 545,05 €	-42 859,80 €
DEPENSES TOTAL	RECETTES TOTAL	RESULTAT		
2 045 958,17 €	3 045 642,11 €	999 683,94 €		
RAR DEPENSES INVEST	RAR RECETTES INVEST	RESULTAT		
266 219,24 €	219 534,00 €	-46 685,24 €		
DEPENSES + RAR	RECETTES + RAR	RESULTAT		
2 312 177,41 €	3 265 176,11 €	952 998,70 €		

BP 2020

001 = 87 206,89 €

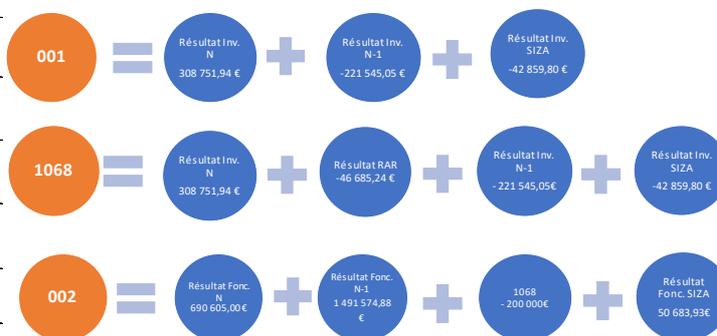
001 (après intégration SIZA) = 44 347,09 €

1068 = -2 338,15 €

1068 affectation complémentaire = -200 000,00 €

002 = 1 982 506,88 €

002 (après intégration SIZA) = 2 033 190,81 €



Madame le Maire précise que les résultats présentés tiennent compte de la reprise des résultats de l'ancien SIZA.

Madame le Maire souligne les résultats de l'année :

- Résultat de fonctionnement : 690 932,00 €
- Résultat d'investissement : 308 751,94 €
- RAR d'investissement : - 46 685,24 €
- Résultat global : 952 998,70 €

Pour mémoire, en 2018, les résultats étaient les suivants :

- Résultat de fonctionnement : 594 990,11 €
- Résultat d'investissement : 110 434,84 €
- RAR d'investissement : - 7496,20 €
- Résultat global : 697 928,74 €

Après présentation par Madame le Maire des résultats du budget principal et du projet d'affectation de ceux-ci, le président de séance les soumet au vote de l'assemblée.



## TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'affecter le résultat du budget principal de la manière suivante :
  - R001 : 44 347,09 €
  - R1068 : 200 000,00 €
  - R002 : 2 033 190,81 €

### **DCM 2020.03.03.04 : Délibération sur le budget primitif 2020 pour le budget principal de la commune**

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de budget primitif pour le budget principal de la commune. Ce projet de budget repose sur les éléments abordés lors des différentes réunions de la commission des finances et des travaux ainsi que des éléments d'orientations budgétaires présentés lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2020.

Afin de préserver la situation financière de la commune, les premiers projets d'élaboration budgétaire repose sur une hausse limitée à 2,5% des charges pour le chapitre des charges à caractère général.

Ce budget prévisionnel de fonctionnement repose sur une hausse contrainte des charges de fonctionnement et sur une baisse légère des charges financières (remboursement d'emprunts). Une enveloppe conséquente est prévue en dépenses exceptionnelles afin de couvrir le financement du reversement aux communes de la soulte de solde du SIZA (près de 60 000 €)

S'agissant des dépenses liées aux charges de personnel, elles ont été évaluées au regard des agents actuellement dans la collectivité complétés par le recrutement d'un saisonnier au service technique sur 9 mois ainsi que par le recrutement de 2 à 3 saisonniers d'été (équivalent 4 mois). Le régime indemnitaire adopté par le conseil municipal a été inclus dans cette prévision.

Enfin, considérant les élections à venir, le calcul des indemnités d'élus a été réalisé sur le fondement d'un maire et de cinq adjoints, c'est-à-dire le nombre maximum, auquel on applique le taux d'indemnité le plus élevé.

Concernant les recettes de fonctionnement, consécutivement au conseil municipal du 27 janvier 2020, il n'a pas été voté de modification des taux. En effet, la commune ne devrait pas percevoir de taxe sur le foncier bâti et non-bâti pour les biens liés à l'ancienne entreprise Atelier 28 qui a fermé ses portes en 2019.

Par ailleurs, on pourra évaluer les recettes liées aux dotations de l'Etat de manière similaire à 2019. En effet, les engagements de l'Etat laissent penser que la commune ne subira pas de baisse dans ce domaine en 2019.



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

 **02.37.65.28.18**  
 **02.37.65.30.66**

Les dépenses d'investissement ont été évaluées au regard du plan d'investissement établi par la commission des travaux et comprenant pour une part importante les travaux liés à la restauration de l'église ainsi que les travaux de la place de Tremblay (une partie seulement). Les recettes seront pour leur part conditionnées à l'attribution des subventions dont l'instruction est en cours.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES	BP 2020
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	414 005,00	0,00	441 427,00		441 427,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	373 588,14	0,00	360 000,00		360 000,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	653 086,08	0,00	675 600,00		675 600,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 446 679,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 479 027,00</b>		<b>1 479 027,00</b>
66	Charges financières	41 815,10	0,00	38 100,00		38 100,00
67	Charges exceptionnelles	205 770,97	0,00	70 200,00		70 200,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	50 000,00		50 000,00		50 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 744 265,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 637 327,00</b>		<b>1 637 327,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 625 627,29		2 198 263,81		2 198 263,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	52 890,30		65 000,00		65 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 678 517,59</b>		<b>2 263 263,81</b>		<b>2 263 263,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 422 782,88</b>	<b>0,00</b>	<b>3 900 590,81</b>		<b>3 900 590,81</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 900 590,81</b>
--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	500,00		500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	48 000,00	0,00	48 000,00		48 000,00
73	Impôts et taxes	1 463 298,00	0,00	1 384 200,00		1 384 200,00
74	Dotations, subventions et participations	406 400,00	0,00	417 200,00		417 200,00
75	Autres produits de gestion courante	12 600,00	0,00	11 200,00		11 200,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 930 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 861 100,00</b>		<b>1 861 100,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 930 798,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 861 100,00</b>		<b>1 861 100,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	410,00		6 300,00		6 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>410,00</b>		<b>6 300,00</b>		<b>6 300,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 931 208,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 867 400,00</b>		<b>1 867 400,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 033 190,81
--	--------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 900 590,81</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>2 256 963,81</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES	BP 2020
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	47 529,36	83 420,00		130 949,36
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	557 916,07	217 825,52	272 116,66		489 942,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 422 859,82	864,36	1 970 089,00		1 970 953,36
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 040 775,89</b>	<b>266 219,24</b>	<b>2 325 625,66</b>		<b>2 591 844,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	143 513,90	0,00	148 000,00		148 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	30 000,00		30 000,00		30 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>175 513,90</b>	<b>0,00</b>	<b>180 000,00</b>		<b>180 000,00</b>
45.	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 216 289,79</b>	<b>266 219,24</b>	<b>2 505 625,66</b>		<b>2 771 844,90</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	410,00		6 300,00		6 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>410,00</b>		<b>6 300,00</b>		<b>6 300,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 216 699,79</b>	<b>266 219,24</b>	<b>2 511 925,66</b>		<b>2 778 144,90</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 778 144,90</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	132 686,00	219 534,00	0,00		219 534,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>482 686,00</b>	<b>219 534,00</b>	<b>0,00</b>		<b>219 534,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	48 000,00	0,00	51 000,00		51 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	229 041,25	0,00	200 000,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>277 041,25</b>	<b>0,00</b>	<b>251 000,00</b>		<b>251 000,00</b>
45.	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>759 727,25</b>	<b>219 534,00</b>	<b>251 000,00</b>		<b>470 534,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 625 627,29		2 198 263,81		2 198 263,81
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	52 890,30		65 000,00		65 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 678 517,59</b>		<b>2 263 263,81</b>		<b>2 263 263,81</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 438 244,84</b>	<b>219 534,00</b>	<b>2 514 263,81</b>		<b>2 733 797,81</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	44 347,09
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 778 144,90</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>2 256 963,81</b>
--	---------------------



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Madame le Maire soumet ce projet de budget primitif au vote de l'assemblée délibérante.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif du budget principal de la commune tel qu'il a été présenté

## **DCM 2020.03.03.05 : Délibération sur le compte de gestion du budget annexe de l'eau**

Le président de séance rappelle aux membres de l'assemblée délibérante qu'il convient chaque année de procéder au vote du compte de gestion et du compte administratif qui doivent être concordants en tout point.

Le président de séance présente le compte de gestion tel qu'il a été produit par le comptable public de la commune pour le budget annexe de l'eau.

028034  
TRES. CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS



II-1  
Exercice 2019

### 26100 - EAU TREMBLAY LES VILLAGES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	549 190,49	658 254,11	1 207 444,60
Titres de recettes émis (b)	142 443,96	404 007,24	546 451,20
Réductions de titres (c)		9 400,54	9 400,54
Recettes nettes (d = b - c)	142 443,96	394 606,70	537 050,66
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	549 190,49	658 254,11	1 207 444,60
Mandats émis (f)	188 823,56	240 777,92	429 601,48
Annulations de mandats (g)	1 080,00	25 000,00	26 080,00
Dépenses nettes (h = f - g)	187 743,56	215 777,92	403 521,48
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		178 828,78	133 529,18
(h - d) Déficit	45 299,60		







## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2019 tel qu'il a été établi par le comptable public pour le service de l'eau

### **DCM 2020.03.03.06 : Délibération sur le compte administratif du budget annexe de l'eau**

Le président de séance rappelle aux membres du conseil municipal que le compte administratif correspond à l'exécution des dépenses et des recettes telle qu'elle a été faite par l'ordonnateur, à savoir le maire.

Le président de séance présente le compte administratif 2019 du budget principal tel qu'il a été établi par l'ordonnateur :



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - SERVICE EAU TREMBLAY LES VILLAGES	CA 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 215 777,92	G 394 606,70	G-A 178 828,78
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 187 743,56	H 142 443,96	H-B -45 299,60

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 295 405,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 70 966,52 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 474 488,00	Q= G+H+I+J 832 456,20	=Q-P 357 968,20

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 112 185,80	L 49 529,48
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 112 185,80	= K+L 49 529,48

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 215 777,92	= G+I+K 690 012,24	474 234,32
	Section d'investissement	= B+D+F 370 895,88	= H+J+L 191 973,44	-178 922,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 586 673,80	= G+H+I+J+K+L 881 985,68	295 311,88

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - SERVICE EAU TREMBLAY LES VILLAGES	CA 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	184 590,00	137 468,49	0,00	0,00	47 121,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12 910,00	7 870,90	0,00	0,00	5 039,10
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>272 500,00</b>	<b>170 339,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102 160,61</b>
66	Charges financières	3 528,95	3 528,95	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	829,66	0,00	0,00	9 170,34
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	11 609,19				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>297 638,14</b>	<b>174 698,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 940,14</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	319 536,05				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	41 079,92	41 079,92			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>360 615,97</b>	<b>41 079,92</b>			<b>319 536,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>658 254,11</b>	<b>215 777,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>442 476,19</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	139,53	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	355 130,00	387 011,17	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>355 130,00</b>	<b>387 150,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>355 130,00</b>	<b>387 150,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	7 718,57	7 456,00			262,57
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>7 718,57</b>	<b>7 456,00</b>			<b>262,57</b>
<b>TOTAL</b>		<b>362 848,57</b>	<b>394 606,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018</b>		<b>295 405,54</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - SERVICE EAU TREMBLAY LES VILLAGES	CA 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	26 062,00	7 629,20	9 512,80	8 920,00
21	Immobilisations corporelles	248 326,00	102 893,60	102 673,00	42 759,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	107 907,64	0,00	0,00	107 907,64
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>382 295,64</b>	<b>110 522,80</b>	<b>112 185,80</b>	<b>159 587,04</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 989,76	5 989,76		0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	6 000,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 989,76</b>	<b>5 989,76</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>
<b>45..</b>	<b>Total des op. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>76 220,00</b>	<b>63 775,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 445,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>470 505,40</b>	<b>180 287,56</b>	<b>112 185,80</b>	<b>178 032,04</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	7 718,57	7 456,00		262,57
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>7 718,57</b>	<b>7 456,00</b>		<b>262,57</b>
<b>TOTAL</b>		<b>478 223,97</b>	<b>187 743,56</b>	<b>112 185,80</b>	<b>178 294,61</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2018</b>		<b>70 966,52</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	40 841,00	29 850,52	49 529,48	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	39 000,00	39 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>79 841,00</b>	<b>68 850,52</b>	<b>49 529,48</b>	<b>0,00</b>
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	32 513,52	32 513,52	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>32 513,52</b>	<b>32 513,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45..</b>	<b>Total des op. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>76 220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 220,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>188 574,52</b>	<b>101 364,04</b>	<b>49 529,48</b>	<b>37 681,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	319 536,05			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	41 079,92	41 079,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>360 615,97</b>	<b>41 079,92</b>		<b>319 536,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>549 190,49</b>	<b>142 443,96</b>	<b>49 529,48</b>	<b>357 217,05</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Après présentation du compte administratif, le président de séance le soumet au vote de l'assemblée et demande que soit validée la concordance du compte administratif avec le compte de gestion.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire se retire de la salle du conseil le temps qu'il soit procédé au vote.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2019 du budget annexe de l'eau tel qu'il a été établi par l'ordonnateur et tel qu'il a été présenté.
- **Valide** la concordance du compte administratif tel qu'il a été exécuté par l'ordonnateur avec le compte de gestion tel qu'il a été établi par le comptable.

### **DCM 2020.03.03.07 : Délibération sur l'affectation du résultat du budget annexe de l'eau**

Consécutivement à l'approbation par le conseil municipal du compte de gestion, du compte administratif et de l'état des restes à réaliser en recettes et en dépenses, Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat.

L'affectation du résultat permet de reprendre le résultat de l'année et les résultats cumulés des années précédentes. Il est rendu nécessaire dans l'hypothèse où la section d'investissement est déficitaire et que par conséquent, il convient de couvrir ce déficit.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET EAU

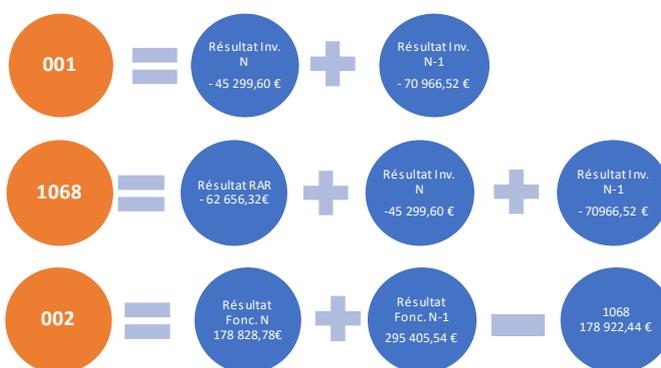
DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT	RESULTAT	Résultat Réporté (cumulé antérieur)
215 777,92 €	394 606,70 €	178 828,78 €	295 405,54 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENTS	RESULTAT	
187 743,56 €	142 443,96 €	-45 299,60 €	-70 966,52 €
DEPENSES TOTAL	RECETTES TOTAL	RESULTAT	
403 521,48 €	537 050,66 €	133 529,18 €	
RAR DEPENSES INVEST	RAR RECETTES INVEST	RESULTAT	
112 185,80 €	49 529,48 €	-62 656,32 €	
DEPENSES + RAR	RECETTES + RAR	RESULTAT	
515 707,28 €	586 580,14 €	70 872,86 €	

### BP 2020

001 = -116 266,12 €

1068 = -178 922,44 €

002 = 295 311,88 €



Madame le Maire évoque les résultats de l'année 2019 :

- Résultat de fonctionnement : 178 828,78 €
- Résultat d'investissement : - 45 299,60 €
- RAR d'investissement : -62 656,32 €
- Résultat global : 70 872,86 €

Pour mémoire, en 2018, les résultats étaient les suivants :

- Résultat de fonctionnement : 93 428,14 €
- Résultat d'investissement : - 38 201,87 €
- RAR d'investissement : -55 226,27 €
- Résultat global : 93 679,27 €

Après présentation par Madame le Maire des résultats du budget annexe de l'eau et du projet d'affectation de ceux-ci, le président de séance les soumet au vote de l'assemblée.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'affecter le résultat du budget principal de la manière suivante :
  - D001 : 116 266,12 €
  - R1068 : 178 922,44 €
  - R002 : 295 311,88

### **DCM 2020.03.03.08 : Délibération sur le budget primitif 2020 du budget annexe de l'eau**

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de budget primitif pour le budget annexe de l'eau. Ce projet de budget repose sur les éléments abordés lors des différentes réunions de la commission des finances et des travaux ainsi que des éléments d'orientations budgétaires présentés lors de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2020.

Le budget annexe de l'eau a été réalisé sur la base d'un prix de l'eau réévalué le 16 décembre 2019 par le conseil municipal (hausse de 1% du prix de l'eau et hausse de 5 € HT du prix de l'abonnement au service).

S'agissant des dépenses d'investissement nouvelles, elle repose sur deux projets qui sont le renforcement de la canalisation située rue de la Libération à Neuville et l'installation de compteurs de sectorisation sur le réseau de distribution d'eau.

Dans le cadre de la préparation du budget de l'eau, Madame le Maire indique également qu'une somme conséquente a été prévue au titre des non-valeurs et créances éteintes dans la mesure où près de 20 000 € de dettes devront passer en non-valeur au titre du Motel du Péage (ancienne société).

Madame Agnès MAILLE demande si des relances ont été effectuées.

Madame le Maire répond par l'affirmative en expliquant que le Trésor Public ainsi que la mairie ont effectué des relances lors de l'existence de la société et des relances ont été faites ensuite auprès du liquidateur judiciaire. Toutefois, c'est ce dernier qui a indiqué que, au vu de l'actif de la société, il ne serait pas possible de procéder au remboursement de cette dette.

Madame Virginie BOUCHARD s'étonne dans la mesure où le Motel existe encore et qu'il fonctionne.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint précise que le Motel est aujourd'hui exploité par une nouvelle société.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - SERVICE EAU TREMBLAY LES VILLAGES	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	184 590,00	0,00	196 304,59		196 304,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	67 000,00		67 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 000,00	0,00	35 000,00		35 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>272 590,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323 304,59</b>		<b>323 304,59</b>
66	Charges financières	3 438,95	0,00	3 419,06		3 419,06
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	8 000,00		8 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	12 000,00		10 000,00		10 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>298 028,95</b>	<b>0,00</b>	<b>344 723,65</b>		<b>344 723,65</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	319 536,05		271 613,07		271 613,07
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	40 689,11		45 000,00		45 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>360 225,16</b>		<b>316 613,07</b>		<b>316 613,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>658 254,11</b>	<b>0,00</b>	<b>661 336,72</b>		<b>661 336,72</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>661 336,72</b>
---	-------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	355 130,00	0,00	358 280,00		358 280,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>355 130,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 280,00</b>		<b>358 280,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>355 130,00</b>	<b>0,00</b>	<b>358 280,00</b>		<b>358 280,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	7 718,57		7 744,84		7 744,84
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>7 718,57</b>		<b>7 744,84</b>		<b>7 744,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>362 848,57</b>	<b>0,00</b>	<b>366 024,84</b>		<b>366 024,84</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	295 311,88
--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>661 336,72</b>
---	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>308 868,23</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

VILLE TREMBLAY LES VILLAGES - 28 - SERVICE EAU TREMBLAY LES VILLAGES	BP 2020
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	
	<b>II</b>
	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	26 062,00	10 902,47	15 000,00		25 902,47
21	Immobilisations corporelles	240 326,00	102 673,00	212 500,00		315 173,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	115 516,83	0,00	129 706,88		129 706,88
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>381 904,83</b>	<b>113 575,47</b>	<b>357 206,88</b>		<b>470 782,35</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 989,76	0,00	8 046,68		8 046,68
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	6 000,00		6 000,00		6 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 989,76</b>	<b>0,00</b>	<b>14 046,68</b>		<b>14 046,68</b>
<b>45..</b>	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>393 894,59</b>	<b>113 575,47</b>	<b>371 253,56</b>		<b>484 829,03</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	7 718,57		7 744,84		7 744,84
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>7 718,57</b>		<b>7 744,84</b>		<b>7 744,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>401 613,16</b>	<b>113 575,47</b>	<b>378 998,40</b>		<b>492 573,87</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	116 266,12
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>608 839,99</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	40 841,00	49 529,48	0,00		49 529,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	39 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>79 841,00</b>	<b>49 529,48</b>	<b>0,00</b>		<b>49 529,48</b>
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	32 513,52	0,00	178 922,44		178 922,44
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>32 513,52</b>	<b>0,00</b>	<b>178 922,44</b>		<b>178 922,44</b>
<b>45..</b>	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>63 775,00</b>		<b>63 775,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>112 354,52</b>	<b>49 529,48</b>	<b>242 697,44</b>		<b>292 226,92</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	319 536,05		271 613,07		271 613,07
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	40 689,11		45 000,00		45 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>360 225,16</b>		<b>316 613,07</b>		<b>316 613,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>472 579,68</b>	<b>49 529,48</b>	<b>559 310,51</b>		<b>608 839,99</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>608 839,99</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>308 868,23</b>
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



## TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Madame le Maire soumet ce projet de budget primitif du budget annexe de l'eau au vote de l'assemblée délibérante.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Adopte** le budget primitif du budget annexe de l'eau tel qu'il a été présenté

### RESSOURCES HUMAINES

#### **DCM 2020.03.03.09 : Délibération sur l'accueil d'un volontaire en service civique**

Madame le Maire expose le principe de l'accueil d'un jeune en service civique. Le service Civique est une expérience utile pour les autres et pour soi. Ce n'est pas un emploi mais un engagement volontaire au service de l'intérêt général, pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, et de 16 à 30 ans pour un jeune en situation de handicap, sur une période de 6 à 10 mois, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine.

Madame le Maire indique que le recours à un volontaire en service civique trouverait à s'inscrire dans le projet de maison France Service afin de développer un accompagnement dans le numérique ainsi qu'un projet de communication autour de cette maison France Service.

Les missions suivantes lui seraient confiées :

- Aide au lancement de la maison France Service et diffusion de l'information auprès des habitants
- Communication sur les services proposés dans la maison France Service
- Sensibilisation des habitants sur les services offerts
- Accompagnement à la médiation numérique des usagers

Le volontaire reçoit une indemnité de l'Etat de 473,04€ par mois. Les cotisations pour sa couverture sociale et pour sa retraite sont également prises en charge par l'Etat. Durant la mission, les prestations chômage sont suspendues.

La collectivité lui verse une indemnité de 107,58€ par mois.

L'ensemble des indemnités reçu par le volontaire n'est pas assujetti à l'impôt.



## TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Au titre du tutorat, mis en place pour accompagner le volontaire dans sa mission et dans la consolidation de son projet d'avenir, l'Etat verse à la collectivité une subvention de 100€ par mois.

Monsieur Grégory MAIN souhaite savoir si la commune sera liée par les candidatures qui seront proposées par la Préfecture.

Madame le Maire répond que la commune reste libre des choix qui seront faits.

Madame Catherine BAZIN relève le fait que les profils recherchés sont très spécifiques dans la mesure où il y a une part de relationnel importante dans la mission qui sera confiée au volontaire.

Madame le Maire attire également l'attention des élus sur le fait que le volontaire ne pourra pas occuper de fonction permanente de la mairie.

Madame le Maire en appelle également à chacun des membres de l'assemblée délibérante pour relayer l'offre de mission lorsque celle-ci aura été validée par les services préfectoraux.

Madame Nathalie GANDON précise que la démarche est assez simple dans la mesure où il suffit de déposer un dossier en ligne sur le site de la préfecture.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** l'accueil d'un volontaire en service civique
- **Autorise** le Maire à signer la demande d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir.
- **Les crédits budgétaires** nécessaires seront inscrits au budget à raison de 1 080 € au chapitre 012 à concurrence d'une période de 10 mois.

### URBANISME

#### **DCM 2020.03.03.10 : Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la mise à disposition et Approbation de la modification simplifiée n°1**

La commune de Tremblay-les-Villages a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 25 avril 2018. Depuis, des demandes d'autorisations d'urbanisme ont été déposées et instruites sous ce nouveau régime. Il apparaît à l'instruction de ces dossiers, que les règles établies sur la commune de Tremblay-les-Villages sont trop restrictives et limitent de façon trop stricte les



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

possibilités d'amélioration des constructions (extensions, adjonctions et annexes), essentiellement dans les zones UA (et UAj), UB (et UBj) et UC.

Par ailleurs, une erreur matérielle a été identifiée dans la zone UX, où le règlement est en contradiction avec l'axe 5 du PADD, empêchant de poursuivre les objectifs que la municipalité s'était fixé en matière de développement économique.

La modification simplifiée a donc porté sur l'assouplissement des règles de constructibilité en zone urbaine :

- En modifiant l'emprise au sol maximale des extensions et des annexes en zone UA, UB et UC, et en sous-secteurs UAj et UBj
- En assouplissant les règles de création d'extensions en zone UX, ainsi qu'en augmentant la règle d'emprise des annexes dans cette même zone.

Les différents éléments caractérisant la modification simplifiée n°1 sont résumés dans le tableau suivant :



5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

## TREMBLAY LES VILLAGES

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

### PLU 2018

#### *Emprises*

	Constructions principales	Extensions	Annexes
UA	Non réglementées	25% de la superficie totale UF dans la limite de 25 m <sup>2</sup> max d'emprise	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
Uaj	Non autorisées	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20 m <sup>2</sup> max d'emprise	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
UB	70% UF dans la limite de 150 m <sup>2</sup> d'emprise	25 % de la superficie totale UF dans la limite de 30m <sup>2</sup>	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
Ubj	Non autorisées	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 30 m <sup>2</sup> max d'emprise	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
UC	Non autorisées	25 % de la superficie totale UF dans la limite de 30m <sup>2</sup>	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
UE	Non modifié	Non modifié	Non modifié
UX	70% de la superficie totale UF	25 % de la superficie totale UF dans la limite de 30m <sup>2</sup>	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 20m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m

#### *Nouvelle proposition*

	Constructions principales	Extensions	Annexes
UA	Non réglementées	25% de la superficie totale UF dans la limite de 30m <sup>2</sup> max d'emprise	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
Uaj	Non autorisées	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25 m <sup>2</sup> max d'emprise	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
UB	70% UF dans la limite de 150 m <sup>2</sup> d'emprise	25 % de la superficie totale UF dans la limite de 35m <sup>2</sup>	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
Ubj	Non autorisées	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 35 m <sup>2</sup> max d'emprise	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
UC	Non autorisées	25 % de la superficie totale UF dans la limite de 35m <sup>2</sup>	20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m
UE	Non modifié	Non modifié	Non modifié
UX	70% de la superficie totale UF		20 % de la superficie totale UF dans la limite de 25m <sup>2</sup> SP et une hauteur au faitage de 3m



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Madame le Maire expose qu'elle a pris un arrêté décidant du lancement de la modification simplifiée n°1, en date du 03/07/2019, comme indiqué à l'article L153-45 du Code de l'urbanisme.

Les modalités de mise à disposition du dossier aux administrés ont été définies par délibération au sein de l'organe délibérant de la commune en date du 24/09/2019, conformément à l'article L153-47 du Code de l'urbanisme, à savoir :

La mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée en mairie et d'un registre permettant au public de faire ses observations du 28/10/2019 au 29/11/2019 selon les horaires suivants : du lundi au samedi de 8h30 à 12h15

L'affichage en mairie d'un avis au public précisant l'objet le lieu et heures où le public a pu faire ses observations

Une publication dans un journal local 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition

Le dossier a également été transmis aux Personnes Publiques Associées en date du 11 octobre 2019. Lors de la mise à disposition du dossier au public, un avis favorable a été consigné dans le registre mis à disposition du public.

Les Personnes Publiques Associées ont émis des remarques nécessitant une modification du dossier après mise à disposition du public, à savoir la réduction des surfaces projetées après modification. Le dossier proposé lors de la mise à disposition a donc été modifié pour prendre en compte les différents avis, et est présenté en l'état pour approbation.

Au vu des zones concernées par les modifications, Madame Virginie BOUCHARD souhaite savoir si le zonage UX implique également les parcelles agricoles.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint répond que non dans la mesure où les parcelles agricoles font l'objet d'un zonage spécifique.

Madame le Maire complète en indiquant que la modification proposée ne va modifier en profondeur la situation.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint ajoute que c'est l'expérience qui permettra de savoir si une modification plus lourde est nécessaire.

Madame Vrginie BOUCHARD indique toutefois que chacun des choix qui ont été fait ont été pesés et réfléchis.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2018 approuvant le PLU de la commune de Tremblay-les-Villages ;



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Vu l'arrêté du Maire prescrivant le lancement de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Tremblay-les-Villages en date du 3 juillet 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2019 définissant les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée au public,

Vu le dossier de modification simplifiée n°1 mis à la disposition du public, à savoir :

- Une notice explicative
- Le rapport de dispositions modifié
- Le règlement écrit modifié

Vu l'avis formulé sur le registre mis à disposition du public,

Vu les avis des Personnes Publiques Associées, à savoir :

- L'avis favorable de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en date du 21 octobre 2019,
- L'avis favorable de la Région Centre-Val-de-Loire en date du 18 octobre 2019,
- L'avis favorable sous réserve de prise en compte de recommandations de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine d'Eure-et-Loir en date du 24 octobre 2019,
- L'avis favorable sous réserve de prise en compte de recommandations de la Péfète d'Eure-et-Loir en date du 14 novembre 2019.

Considérant que le dossier mis à disposition du public a été modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, en :

Réduisant les emprises projetées dans le dossier mis à disposition du public pour ce qui concerne les extensions, adjonctions et annexes en zone UA, UB, UC et UAj et UBj

En assouplissant les règles de création d'extensions en zone UX, ainsi qu'en augmentant la règle d'emprise des annexes dans cette même zone.

Considérant que le dossier corrigé est donc prêt à être approuvé en l'état,

Il est demandé au CONSEIL MUNICIPAL :

De tirer le bilan de la mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1

D'approuver le dossier de la modification simplifiée n°1 tel qu'il est annexé à la présente

De dire que la présente délibération devra faire l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. En outre, mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Conformément à l'article L153-48, la présente délibération et les dispositions engendrées par le PLU ne seront exécutoires qu'après l'accomplissement des mesures de publicité et sa transmission au Préfet.



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Tire le bilan** de la mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1
- **Approuve** le dossier de la modification simplifiée tel qu'il est annexé à la présente
- **Dispose** que la présente délibération devra faire l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. En outre, mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Conformément à l'article L153-48, la présente délibération et les dispositions engendrées par le PLU ne seront exécutoires qu'après l'accomplissement des mesures de publicité et sa transmission au Préfet.

### **JURIDIQUE**

#### **DCM 2020.03.03.11 : Délibération sur la mise en place d'une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale**

Madame le Maire propose de définir une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale et d'en définir ainsi qu'il suit les critères et les modalités d'éliminations des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque municipale :

- Mauvais état physique (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse) ou contenu manifestement obsolète : les ouvrages éliminés et remplacés pour cette raison seront détruits et, si possible valorisés comme papier à recycler ;
- Nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins : les ouvrages éliminés pour cette raison seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin (petites bibliothèques, hôpitaux, maisons de retraite, association de coopération avec les pays défavorisés, etc.) ou, à défaut détruits et si possible valorisés comme papier à recycler ;
- Formalités administratives : dans tous les cas, l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteurs, de titres et de numéro d'inventaire, cet état pouvant se présenter soit sous forme d'un paquet de fiche soit forme d'une liste
- De charger Mme Nadia Guillé, responsable de la bibliothèque municipale de procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus et de signer les procès-verbaux d'élimination. Les procès-verbaux seront contresignés par l'élue en charge de la bibliothèque municipale ou à défaut le maire.

Madame le Maire soumet à l'assemblée délibérante les principes de régulation des collections évoqués précédemment.



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Adopte** la politique de régulation des collections de la bibliothèque selon les principes détaillés.

### **TRAVAUX**

#### **Information sur les travaux de l'église**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint souhaite informer les membres de l'assemblée sur l'avancement de plusieurs chantiers en cours :

- **Restauration du chœur de l'église Saint-Martin**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe le conseil municipal que suite à une visite de l'inspection du travail sur le chantier, il a été demandé aux entreprises de revoir certaines modalités tenant à la sécurité pour le travail en hauteur.

Ces demandes ont ralenti le chantier et une proposition de modification des échafaudages et des systèmes de sécurité sera prochainement soumise à l'inspecteur du travail.

A titre préventif, il a été demandé à la paroisse d'éviter l'organisation de cérémonies à l'église de Tremblay.

Madame Catherine BAZIN demande quels sont les dispositifs qui avait été mis en place préalablement. En effet, elle considère que la situation actuelle dans laquelle seul l'échafaudage arrivant à la limite du toit permettait la sécurité est très dangereuse.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint regrette que dans le cadre de ce chantier il ne soit pas tenu compte du savoir faire des artisans. Il ajoute que statistiquement ce sont les toits plats qui sont les plus dangereux.

Madame Virginie BOUCHARD se demande dans quelle mesure il n'est pas possible de soulever la responsabilité de l'architecte ou du coordonnateur de sécurité qui ont validé la mise en place de l'installation actuelle.

Monsieur Grégory MAIN soulève l'hypothèse dans laquelle la solution proposée par les entreprises ne satisfait pas l'inspecteur du travail.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint indique que pour l'heure, les problèmes sont abordés les uns après les autres.

Monsieur s'interroge malgré tout sur le risque qui existe tenant dans l'exigence par l'inspecteur du travail d'un échafaudage intégral.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint répond que pour l'heure il s'agit d'essayer de trouver un compromis.



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Madame Virginie BOUCHARD demande s'il n'est pas opportun d'envisager le travail à partir d'une nacelle.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint répond que cette hypothèse n'a pas été abordée par les artisans car il existe des problèmes d'accessibilité pour faire le tour de l'église.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint indique également que suite à la découverte du toit il a été constaté une charpente en meilleur état que prévu.

Madame Virginie BOUCHARD soulève une inquiétude dans la mesure où, après avoir discuté avec les ouvriers du chantier, si les fissures ne sont pas causées par le mauvais état de la charpente, il peut s'agir de problèmes plus graves. En effet, les fentes ont évolué malgré la restauration réalisée autour des années 1900.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint indique que la restauration prévoit de receinturer l'église. Il se renseignera toutefois sur les autres hypothèses pouvant expliquer les fentes.

Madame Virginie BOUCHARD soulève l'hypothèse d'un problème dans les fondations de l'église.

Monsieur Frédéric SEVIN s'interroge pour sa part sur la façon dont pourra être gérée budgétairement le changement lié à la sécurité.

Madame le Maire indique que le chantier devra aller son terme malgré tout. Toutefois, cela impliquera des réflexions à l'avenir sur les travaux qui pourraient être envisagés sur les églises.

Au regard des difficultés soulevées en termes de sécurité Madame Virginie BOUCHARD s'interroge sur la présence des ouvriers en ce moment.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint indique que pour l'heure, ils peuvent travailler au sol ou dans la limite des surfaces couvertes par l'échafaudage.

### **DCM 2020.03.03.12 : Délibération autorisant Madame le Maire à signer les actes et contrats supplémentaires liés au respect des normes de sécurité prescrites par la DIRRECTE**

Madame le Maire indique que dans le cadre du chantier de restauration de l'église de Tremblay et suite à un contrôle des services de la DIRRECTE il devra être envisagé des surcoûts liés à la sécurité du chantier (modification d'échafaudages, protections supplémentaires, ...).

Madame le Maire demande donc, afin de ne pas stopper le chantier, l'autorisation de signer les actes et contrats supplémentaires qui s'imposeront en accord avec les entreprises, l'architecte et la DIRRECTE.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

- **Autorise** la signature des actes et contrats supplémentaires nécessaires à la sécurité qui s'avèreraient nécessaires pour la poursuite du chantier
- Les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au chapitre 23 du budget principal

### ➤ **Réaménagement de la mairie**

Madame le Maire informe les élus que dans le cadre du projet de labélisation France Service, des travaux ont été engagés afin de restructurer les locaux liés à l'accueil du public.

Dans ce cadre, les travaux du hall d'accueil et des bureaux d'accueil (agence postale d'une part et urbanisme d'autre part), sont achevés. Les travaux d'électricité et de sécurisation sont eux-aussi grandement avancés. Ils seront achevés après livraison, le 5 mars du mobilier La Poste.

Les travaux restants portent sur le hall d'accueil arrière de la mairie ainsi que sur le bureau de confidentialité.

Les travaux de remplacement de vitres arrière de la mairie ont été réalisés, de même que la création d'une porte isolée du point de vue phonique entre les bureaux des institutrices et le bureau de confidentialité

### **Mesures de vitesse complémentaires rue de Baillette**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint rappelle que suite à de nombreuses plaintes des habitants de la rue de Baillette concernant la vitesse de circulation ainsi que le manque de stationnement dans cette rue, qui est une route départementale, des mesures de vitesse ont été demandées au conseil départemental.

Il ressortait de cette première série de mesures, effectuée en novembre 2019, un passage moyen de 2 344 véhicules par jour dont 9,4% de poids-lourds. Près de 70% des véhicules étaient en excès de vitesse.

Face au volume financier considérable que représente un tel projet, il était impossible de le figurer dans le budget 2020 de la commune. Par conséquent, cette année 2020 devait servir à affiner la réflexion et le projet possible dans cette rue.

Afin d'évaluer la pertinence des divers scénarios possibles les services du conseil départemental ont procédé à la mise en place de chicanes provisoire afin de tester les hypothèses d'implantation d'aménagements de sécurité. Un dispositif de comptage a été installé simultanément.

Il ressort des mesures réalisées les éléments suivants :

- Mesures réalisées du 07/02/2020 au 19/02/2020 (13 jours)
- 28 587 comptabilisés sur la période dans la deux sens (2 199/moy. Jour.)
- Part poids-lourds de 6%
- 3,5 % d'excès de vitesse sur la période en journée (presque aucun excès supérieur à 60 km/h)
- 8,5 % d'excès de vitesse sur la période la nuit (presque aucun excès supérieur à 60 km/h)

On peut tirer de ce premier scénario d'aménagement le fait qu'il permet de répondre aux trois problématiques soulevées à savoir :



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

- Baisse de la vitesse
- Baisse du nombre de poids lourds
- Création de stationnement

Toutefois, on notera que le scénario proposé n'est pas sans créer un certain nombre d'inconvénients et notamment de difficultés de circulation importantes aux heures de forte affluence mais aussi pour le passage des camions et des engins agricoles. Au regard de ces difficultés relevées par les usagers, un nouveau scénario d'aménagement a été mis en place à compter du 2 mars 2020 avec une chicane en moins et plus d'espace entre les différents éléments.

Suite aux différents scénarios qui auront pu être réalisés, les options d'aménagement seront soumises aux habitants de la rue de Bailleterie.

Madame Virginie BOUCHARD souhaite savoir quand sera prise la décision définitive.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint répond que la décision ne sera pas prise tout de suite dans la mesure où les crédits nécessaires ne sont pas prévus dans le budget 2020 et que les études ne sont pas finalisées.

Madame Virginie BOUCHARD demande également combien de temps dureront les essais.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint répond que ces essais peuvent durer quelques semaines mais les aménagements n'ont pas vocation à rester sur le long terme.

Madame Virginie BOUCHARD demande s'il est possible de continuer à apporter des remarques sur les aménagements.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint répond par l'affirmative en indiquant que les travaux seront réalisés en concertation.

Madame le Maire précise que des études complémentaires seront nécessaires notamment pour penser l'aménagement des trottoirs.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint complète en précisant qu'il faudra également tenir compte des contraintes propres du conseil départemental.

Madame Virginie BOUCHARD soulève le fait que certaines habitations ne disposent pas du tout de stationnement dans leur propriété, toutefois elle s'interroge sur le fait que les habitants se résignent à marcher pour bénéficier des aménagements.

Madame le Maire indique que le conseil départemental a par exemple proposé de casser les trottoirs de telle sorte que le stationnement ne soit pas possible dessus.

Monsieur le 3<sup>ème</sup> Adjoint soulève l'idée de réaliser des plantations sur les trottoirs pour empêcher le stationnement.

Madame le Maire explique que rien n'est figé à ce jour sur ce sujet.

Madame Catherine BAZIN considère qu'il y a un problème lorsque des riverains qui disposent de place dans leur propriété ne l'utilisent pas pour se stationner.

Madame Catherine BAZIN soulève par ailleurs l'absence de signalétique concernant les stationnements de la rue de la Cornaillère afin d'aiguiller les gens vers ces emplacements.



## **TREMBLAY LES VILLAGES**

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

Madame le Maire répond qu'elle est consciente de ce manque mais qu'une réflexion est en cours afin de réaliser une signalétique cohérente dans tout le centre du bourg.

Madame Virginie BOUCHARD souhaite ajouter que si des aménagements sont réalisés, il sera nécessaire de verbaliser un minimum afin de garantir le bon usage des voies et des trottoirs.

### **Comptes-rendus suite aux délégations données par le conseil municipal au Maire, Adjoints aux Maires et aux Maire-délégués selon l'article L.2122-22 du CGCT**

#### **Comptes-rendus du Maire**

##### **Comptes-rendus du 1<sup>er</sup> Adjoint**

###### **➤ Dépôt sauvage de déchets**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe les membres du conseil municipal qu'un dépôt sauvage de déchets a été constaté dernièrement dans les bois de Neuville. En l'occurrence, ce sont près d'une centaine de tuyaux qui ont été déposés en bordure de la voie publique.

Une plainte a été déposée en gendarmerie. Une fois que les coupables de ce dépôt seront identifiés, il est envisagé le nettoyage du site aux frais du contrevenant.

S'agissant de dépôts sauvages de déchets, Madame Virginie BOUCHARD souhaite également évoquer le cas du Bois Ferrand.

Madame le Maire répond que ce problème a été pris en main. Une réunion sera très prochainement organisée avec les acteurs concernés par le problèmes : service de l'Etat, propriétaires, ...

##### **Comptes-rendus du 2<sup>ème</sup> Adjoint**

###### **➤ Information sur repas des aînés du 13 février 2020**

Madame la 2<sup>ème</sup> Adjointe informe les élus du fait que le CCAS a organisé le 13 février 2020 un repas des aînés, pour la première fois depuis plusieurs années.

Ce repas a permis de rassembler plus de 80 personnes. Le repas était offert aux habitants de Tremblay de plus de 70 ans.

L'après-midi était animée par l'accordéoniste Patrick Chenu, ainsi que par les enfants du centre de loisirs qui avait préparé une chorégraphie.

Le bilan de cette manifestation est très satisfaisant.

##### **Comptes-rendus du 3<sup>ème</sup> Adjoint**

###### **➤ Mise en place d'un système de vidéoprotection**

Monsieur le 3<sup>ème</sup> Adjoint rappelle que la commune porte depuis plusieurs années un projet de vidéoprotection.

Suite aux divers échanges avec la gendarmerie et la société en charge de l'installation du système, il est apparu opportun d'envisager la création de caméras sur les points suivants :



## TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

- Sur la RD 26 en sortie de Chêne-Chenu direction Châteauneuf
- Centre de Moreaulieu
- Rue de la Perotte à Gironville
- Rue du Dr Taugourdeau/Place de l'église
- Rue de la Chardonnière

Ce dispositif implique les éléments suivants :

- La caméra sur Chêne Chenu coûterait 12 700 € + 5100 € pour le rebond sur le château d'eau nécessaire à la communication avec le pylône du SDIS.

Soit un total de 18 000 €

- La caméra sur Gironville coûterait 7000 € (sans particularité technique)

- La caméra sur Moreaulieu coûterait 6300 € (sans particularité technique)

- La caméra multiobjectif sur la place de l'église coûterait 5500 € + 2500 € pour le rebond sur l'église nécessaire à la communication également

Soit un total de 8 000 €

- Les modifications et compléments d'installation sur le pylône du SDIS coûteraient 7000 € pour une couverture globale d'environ 320°

L'enveloppe de 30 000 € prévue pour le budget 2020 permet de projeter les installations suivantes :

- Le Pylône du SDIS (indispensable)
- La caméra de Chêne Chenu
- La caméra de Gironville

Soit environ 32 000 €

Pourront être réalisés en 2021 :

- La caméra de la place de l'église
- La caméra de Moreaulieu

○ + potentiellement une autre en fonction des conclusions que nous pourrions tirer des 1<sup>ère</sup> installations.

Monsieur Grégory MAIN demande si le dossier avancé concernant l'installation d'une caméra au niveau de l'école et du stade.

Madame la 2<sup>ème</sup> Adjointe répond qu'un rendez-vous est prévu au mois de mars avec le référent sureté de la gendarmerie afin d'évoquer la situation.

### ➤ **Information sur l'organisation de la semaine sportive en milieu rural 2020**

Monsieur le 3<sup>ème</sup> Adjoint rappelle que la commune de Tremblay-les-Villages a été retenue pour accueillir à nouveau la semaine sportive. Cette dernière aura lieu du 27 au 31 juillet pour les jeunes de 10 à 17 ans. Cette semaine est gratuite pour les jeunes qui y participent.



# TREMBLAY LES VILLAGES

5 rue de Châteauneuf  
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18  
☎ 02.37.65.30.66

La participation des clubs sportifs de la commune est un élément crucial pour l'accueil et la réussite de cette semaine. Les inscriptions auront lieu à partir de la mi-avril et seront ouverte à environ 40 places.

## Divers

### ➤ Cérémonie de remise des cartes électorales

Madame le Maire informe l'assemblée que la cérémonie de remise des cartes électorales s'est déroulée samedi 29 février pour les nouveaux électeurs de 18 ans. Malheureusement, il est à déplorer que deux jeunes seulement se sont déplacés sur la vingtaine invitée.

Madame Virginie BOUCHARD demande s'il s'agit d'une démarche des jeunes de s'inscrire sur les listes électorales.

Madame le Maire répond par la négative en expliquant que les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales suite au recensement militaire.

Après épuisement de l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 23h20

Le Maire

Christelle MINARD

Le secrétaire de séance

Marie-France CABARET



Christelle MINARD 	Arnaud LEHERICHER	Nathalie GANDON	Grégory MAIN
Annabel DOS REIS	Catherine BAZIN	Ariel ALLARD  <b>ABSENT</b>	Virginie BOUCHARD
Marie-France CABARET 	Thibault PELLETIER	Frédéric SEVIN	Agnès MAILLE
Marc RAVANEL	Françoise LERAU  <b>ABSENTE</b>	Jean-Claude MORIN	Karine LECLUYSE  <b>ABSENTE</b>